

Examen d'admission dans l'enseignement public pour les élèves

issus de l'enseignement privé hors contrat

instruits en famille

NOM et prénom de l'élève :

Date de naissance :

Commune de naissance :

Sexe : G F

Nationalité :

NOM et prénom du responsable légal :

Qualité : Père Mère Tuteur

Adresse du responsable légal chez lequel l'enfant a sa résidence :

Adresse mail :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

*** niveau en langue française B2 (CECRL) minimum, définition à titre indicatif** : « Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités. »

Situation scolaire antérieure :

Enseignement élémentaire		
Établissement fréquenté et classe(s)	Décision de passage	

Enseignement secondaire		
Établissement fréquenté et classe(s)	Langue(s) vivante(s)	Enseignement(s) optionnel(s) ou d'exploration

Si scolarisation antérieure, redoublement effectué en collège/lycée : Oui Non

Si oui, quelle(s) classe(s) :

Interruption d'études : Oui Non

A quelle date :

A l'issue de la classe de :

Scolarité souhaitée :



NOUVEAUTÉ : Pour les lycées, ce formulaire ne concerne que l'admission dans les voies générale et technologique. Pour les demandes concernant l'accès à des formations professionnelles, il convient de contacter le CIO le plus proche de votre domicile.

Niveau d'intégration souhaité (classe) *	
Vœu 1 :	<input type="text"/>
Vœu 2 :	<input type="text"/>

** pour les classes de 1ère et Terminale : préciser la série envisagée*

Choix des LV : Langue A : Langue B : Langue C :

Je soussigné(e) (Nom, prénom)

certifie sur l'honneur l'exactitude des informations données.

Le

Signature du ou des responsables légaux :

Les justificatifs de domicile doivent apporter la preuve de l'adresse du ou des responsables légaux mentionnée à la page 1 de ce document.

Pièces à fournir lors du dépôt du dossier :

- Lettre de présentation de l'élève
- Évaluations de l'année en cours
- Évaluations de l'année précédente
- Justificatif de domicile dans le département 68 : quittance de loyer, titre de propriété, attestation d'assurance.
→ Le cas échéant, document du JAF attestant de la délégation parentale et l'attestation d'hébergement de la personne ayant délégation.

L'administration, dans le cadre de son pouvoir d'appréciation, peut-être amenée à demander des pièces complémentaires.

Pour une intégration à la rentrée 2024, le dossier d'inscription est à retourner à la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN)
au plus tard le : **18 avril 2024.**

Après ce délai, les demandes seront traitées selon les possibilités d'intégration ou d'accueil.

DELAP/Pôle lycée ou pôle collège
52/54 avenue de la République
68017 Colmar cedex
pole.college68@ac-strasbourg.fr
pole.lycee68@ac-strasbourg.fr